Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève

Band: 6 (1928)

Artikel: Le fonds primitif et le premier catalogue de la Bibliothèque de Genève

Autor: Gardy, F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-727760

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



LE FONDS PRIMITIF ET LE PREMIER CATALOGUE

DE LA

BIBLIOTHEQUE DE GENÈVE

par

Fréd. GARDY

A BIBLIOTHÈQUE de Genève conserve dans ses archives plusieurs catalogues manuscrits, plus ou moins complets, de ses collections d'imprimés et autres documents, rédigés au XVIe, au XVIIe et au XVIIIe siècle. Ceux du XVIe et du XVIIe siècles sont d'autant plus précieux qu'ils constituent, à peu près, les seuls documents qui subsistent sur cette période de son histoire et qu'ils com-

plètent les trop rares renseignements que l'on peut tirer des registres du Conseil, de ceux de la Compagnie des pasteurs et de quelques autres documents conservés aux Archives d'Etat.

Le plus ancien de ces catalogues, daté de 1572, nous permet de reconstituer le fonds primitif de la Bibliothèque. Il nous fournit une confirmation de la coexistence, pendant un certain nombre d'années, de deux bibliothèques: l'une fondée en même temps que le Collège et l'Académie et dont l'existence est attestée dès 1560, l'autre, plus ancienne, à la Maison de Ville, formée essentiellement de livres imprimés à Genève et remis par les imprimeurs, conformément aux ordonnances. Il est question, en effet, dans ce premier registre, de «livres pris à la Chambre des comptes» (nous dirions aujourd'hui: au Département des finances). Ce fait est connu déjà par divers passages des registres du Conseil.

Le cahier qui contient ce premier catalogue, ou plutôt ce premier inventaire, — car c'est plutôt un inventaire qu'un catalogue —, renferme aussi un second catalogue

¹ Le premier catalogue imprimé est le *Catalogue raisonné des manuscrits*, rédigé par Senebier et publié en 1779; le premier catalogue des livres a paru en 1834

daté de 1612, qui est déjà beaucoup plus étendu, ainsi que des additions faites à différentes dates, qui montrent qu'on a utilisé ce cahier aussi comme registre d'entrées. Les bibliothécaires successifs y ont inscrit des dons et des achats, sans qu'on puisse déterminer dans quelle mesure ces indications sont complètes. La mention datée la plus récente qu'on y relève est de 1619 ¹.

C'est un cahier de 92 feuillets in-folio (313 \times 210 mm.) en papier, avec une reliure en vélin souple, à rabat et attaches. Il porte au dos la cote 173^{ac} I, qui est une cote de classement dans les archives de la Bibliothèque remontant au XIX^e siècle. Sur le premier plat de la reliure, on lit: « Catalogus Libroru(m) Bibliothècæ Geneve(n)sis », en caractères gothiques; sur le second plat, la même inscription, mais en capitales romaines et accompagnée de la date: 1572.

Le cahier a été commencé aux deux bouts; aussi lui a-t-on donné, récemment, une double foliotation, l'une en chiffres arabes, de 1 à 85, l'autre en chiffres romains, de I à VII. En voici la description sommaire:

Les six premiers feuillets sont blancs.

Fo 7-25 ro. — 18 f. et ³/₄ de page; liste de livres d'après leur arrangement par *plutei*. Le texte est en écriture gothique, de la main d'un scribe, avec quelques additions marginales d'une écriture courante du XVIe siècle.

C'est le plus ancien inventaire, et très probablement celui qui correspond à la date 1572 inscrite sur la reliure. Peut-être avons-nous là le résultat de l'inventaire ordonné par le Conseil deux ans auparavant. A la date du 30 janvier 1570, on lit en effet dans le registre du Conseil:

« Librairie du Collège ². D'autant que les livres de la librairie de la S[eigneu]rie sont abandon (sic), tellement qu'ilz se peuvent égarer, arresté que le Recteur, joint avec luy le s^r de Vérasse et de Jonvillier, ayent charge d'en faire inventaire, dont le Recteur aura une copie et la Chambre des comptes une autre; puys les ayant fait attacher à cheines, que le Recteur et le Principal en ayent chascun une clef. ³ »

Les livres sont inscrits d'après leur classement matériel; il y a deux rangées de plutei, c'est-à-dire d'étagères. Dans l'une, qui comprend dix ou douze étagères ⁴,

² Nous rappelons que la Bibliothèque se trouvait alors dans le bâtiment du Collège, à l'étage supérieur.

³ Vol. 65, f° 16 v°. — A cette époque, la charge de « principal » du Collège entraînait celle de bibliothécaire; il en fut ainsi, sauf une courte interruption, jusqu'à la fin du XVIIe siècle.

⁴ Le nombre exact n'est pas indiqué; l'inventaire énumère les neuf premières; la section des *libri gallici*, dans laquelle le nombre des *plutei* n'est pas indiqué, devait, d'après le nombre des volumes, en occuper deux ou trois.

¹ Gaullieur, dans son Histoire et description de la Bibliothèque publique de Genève (Neuchâtel, 1853, 8º) fait, aux p. 3 et 6 et suiv., une description de ce cahier et en donne des extraits qui four-millent d'inexactitudes. Il parle de deux cahiers distincts, alors qu'il n'y en a qu'un; il mélange, sans les distinguer, les différentes parties, et il y amalgame des citations tirées d'un autre catalogue plus récent, contenu dans un autre volume. Enfin, il y a de nombreuses erreurs de lecture.

sont réunis les livres de théologie, groupés par langues; dans l'autre, qui en compte huit, il semble qu'on ait cherché à grouper les ouvrages non théologiques suivant un certain ordre méthodique. Voici cette répartition, avec l'indication, par étagère, du nombre des articles¹, et du genre d'ouvrages.

Fo 7. — Primi plutei.

Libri hebræi ad sinistram ingredienti (Livres hébreux, à gauche en entrant). 21 articles: Bibles, concordances, dictionnaires et grammaires hébraïques, etc.

- Fo 8. *Libri græci*. 2 *plut*. (Livres grecs, 2e étagère). 19 articles: Bibles, N. T., œuvres de Philon, Josèphe, St Jean Chrysostome, Justin Martyr, Clément d'Alexandrie et autres Pères de l'Eglise.
- Fo 9. Libri latini theologici (Livres de théologie en latin). Plut. 3 à 9. 197 articles: Bibles, Pères de l'Eglise, Commentaires de l'A. T. et du N. T., œuvres des Réformateurs, etc. Melanchton, Luther, J. Huss, Pellicanus, Bibliander, Bullinger, Zwingli, Bucer, Œcolampade, Musculus, Brentius, Vadianus, Gualter, P. Martyr, Viret, Calvin, Bèze, Marlorat et d'autres y sont représentés, surtout par leurs commentaires et leurs ouvrages de controverse et d'apologétique. C'est la section de beaucoup la plus importante, puisqu'elle forme à elle seule plus des deux cinquièmes de la bibliothèque.
- Fo 16 vo (fig. 1). Libri gallici (Livres français). 45 articles: Bibles et œuvres des Réformateurs, Calvin, Viret, Bullinger, Bucer, etc.
- Fo 18 vo. Primi plutei ad dexteram ingredienti (Premières étagères à droite en entrant ²). Plut. [1] et 2. Auteurs grecs et latins, philosophes et autres. 57 articles: œuvres de Platon, Aristote, Plutarque, Aristophane, etc., et surtout nombreux commentaires d'Aristote.
- F° 21. *Plut.* 3. Ouvrages juridiques. 22 articles: Pandectes, Décrétales, œuvres de Fr. Hotman, Tiraquellus, Balduinus, etc.
- Fo 21 vo. *Plut.* 4 et 5. Historiens et orateurs grecs et latins, etc. 40 articles: dictionnaires, œuvres de Diodore de Sicile, Lucien, Xénophon, Quintilien, Plutarque, Polybe, Thucydide, Strabon, Démosthène, Cicéron (et commentaires), Athénée, Suétone, Denys d'Halicarnasse, Tite-Live, Tacite, etc.

² Le contenu des étagères de droite n'est pas indiqué par un sous-titre, comme pour celles de gauche; le catalogue ne distinge plus les *plutei* que par un numéro.

¹ Ce nombre ne correspond pas au nombre des ouvrages, mais plutôt à celui des volumes, dans le sens matériel de ce mot, deux ou plusieurs ouvrages étant souvent réunis dans le même volume, et par conséquent dans le même article.

Entromine at Dirth Popular im principum. Conciciationer forozum forpura. Erafmun Caravina in popola Bloken at Countrion. Epifoca troa Catgarinua to pratoftmatione: Dateinina Crotna Zo buegarj facer feripting phrafi. Confectio Standay. Resaura Zangzar Luc in Brogin. Acta roce oquily Pate ponengia, ot Marri Antonij confutatio. Provi Sastici. a 12 ible par Acha frey Donweatistes. 2 a 2316 Co par fores officine 1460. La E 1660 par Rusomo Pobuc 1561. La E16co Do Genei & Promo 1464. La 21600 of Ruglata 1460. filere et vernoie de tolle con mote 76'4a 2316co par Thomas Cours tonu 1464. Commune to Jogan Cacuin fue Co. cimes 20 906 1163

Fig. 1. — Fo 16 verso, Réduction: 7/10

Fo 23. — *Plut*. 6. Auteurs divers. 9 articles: Le Coran, œuvres de Pic de la Mirandole, Platina, Erasme, G. Budé, etc.

F° 23 v°. — *Plut.* 7. Poètes grecs et latins, et autres. 31 articles: œuvres d'Homère, Sophocle, Pindare, Euripide, Lucain, Térence, Virgile, Ovide, Horace, Vitruve, Aulu Gelle, Pline, etc.

Fo 24. — *Plut.* 8. Auteurs divers. 33 articles: ouvrages de chronologie, d'histoire (Bembo, Paul Jove), grammaires, commentaires sur Cicéron, Horace, etc.

Le nombre total des articles est de 474, sur lesquels 357, représentant 561 ouvrages différents, ont pu être identifiés et retrouvés sur les rayons de la Bibliothèque. La différence entre ces deux derniers chiffres s'explique, comme nous l'avons dit, par le fait que, quand plusieurs ouvrages étaient reliés ensemble, ce qui est assez fréquent, l'auteur de l'inventaire n'indique pas toujours les différents titres et, quand il le fait, il les réunit en un seul article. Le libellé des titres est d'ailleurs toujours très sommaire; le plus souvent il n'y a aucune indication de lieu, de date ni de format. Seule fait exception la section des *Libri gallici*; la date et le nom de l'imprimeur sont mentionnés. En revanche, le nombre des tomes est généralement indiqué, parfois d'une autre main.

Cette concision dans le libellé des titres explique en partie l'écart entre le nombre total des articles de l'inventaire (474) et celui des articles dont les titres ont été identifiés (357). Certaines mentions trop vagues, comme Biblia græca ou Novum Testamentum græce, ne sont pas suffisantes pour déterminer, parmi toutes les éditions que possède la Bibliothèque, celles qui faisaient partie du fonds primitif. Mais il y a, à cet écart, d'autres raisons. Il est certain en effet que, trop souvent, l'exemplaire primitif d'un ouvrage a été remplacé soit par un exemplaire en meilleur état entré postérieurement, — ce qui est explicable —, soit, ce qui l'est moins, par une édition plus récente. En outre, un certain nombre ont dû disparaître ou être éliminés.

Le genre et la provenance des livres qui figurent dans ce premier catalogue montrent que, à son origine, l'enrichissement de la Bibliothèque ne se fit pas suivant un plan systématique, mais au hasard des occasions. Il est vrai que le hasard se montra favorable et que certaines occasions furent particulièrement bonnes. Une partie importante du fonds primitif provient, comme nous l'avons montré ailleurs, de la bibliothèque de Pierre Martyr 1, riche en œuvres des Pères de l'Eglise, des auteurs grecs et latins, des réformateurs et théologiens protestants, des humanistes.

¹ Voir notre article intitulé: Les livres de Pierre Martyr Vermigli conservés à la Bibliothèque de Genève, dans l'Indicateur d'histoire suisse, 50^{me} année (1919), p. 1-6 et 182. Voir aussi: E. Rodocanachi, La réforme en Italie, t. I, p. 444 (Paris, 1920),

On sait aussi que le Conseil fit acheter une partie des livres de Calvin: « Livres pour la bibliothèque. Etant raporté qu'on fait vendre les livres de feuz Mons. Calvin, a esté arresté d'en acheter pour la bibliothèque ceux que Mons. de Bèze trouvera estre bons et propres 1. » L'examen des livres énumérés dans l'inventaire ne fournit malheureusement que très rarement le moyen de reconnaître ceux qui ont appartenu au Réformateur. Nous n'en avons retrouvé que quatre ou cinq, comportant huit volumes; trois d'entre eux sont munis d'un envoi d'auteur ou d'éditeur à Calvin: Tremellius lui a envoyé un ouvrage de M. Bucer publié par lui, Bullinger trois volumes de Sermones et J. a Lasco, le réformateur polonais, son De sacramentis, que Calvin a fait relier avec un autre ouvrage. Enfin, les marges d'un exemplaire en trois volumes in-folio des Opera de St Jean Chrysostome portent quelques rares annotations de l'écriture caractéristique de Calvin.

Bien qu'on ait pris en 1569 l'incroyable décision de revendre une partie des livres provenant de Calvin (et aussi de Pierre Martyr), il serait cependant invraisemblable qu'il en restât dans la Bibliothèque un si petit nombre, attendu qu'on en avait acheté pour une somme assez forte, dont le montant nous a été conservé par le «Livre ou Registre des affaires du Collège²»: «Achetté du S^r Antho(ine) Calvin, héritier de feu Spect. Jo. Calvin plus^{rs} livres dud[it] deffunct pour le Collège, montans à la some de 489 ff. 3 s. 3 d., come apert par le com[p]te et catalogue desd[its] livres ³. » Cette somme fut payée en deux versements, effectués en octobre 1564 et en mars 1565. Il faut en conclure plutôt que Calvin n'avait pas l'habitude de mettre son nom sur ses livres ni de les annoter, comme l'a fait très souvent Pierre Martyr. Il n'y a par conséquent aucun moyen de les identifier, puisque le catalogue dont parle le document cité ci-dessus n'existe plus.

Parmi les autres volumes de provenance intéressante, nous en notons un ayant appartenu à Farel et un à Bullinger.

Une constatation encore doit être faite, c'est le nombre relativement faible des livres imprimés à Genève qui se retrouvent dans l'inventaire de 1572. Il y en a 70, dont les dates extrêmes sont 1551 et 1565. Encore y en a-t-il de ce nombre neuf qui proviennent de la bibliothèque de Pierre Martyr ou qui ont été donnés par leur auteur, ce qui réduit à 61 au maximum le nombre des livres déposés par les imprimeurs pendant ces quinze ans. Or la Bibliothèque en possède actuellement, pour la même période, plusieurs centaines et elle ne les a pas tous. L'absence de tout livre imprimé avant 1551 et entre 1565 et 1572 est bien singulière aussi.

On s'en étonne moins quand on parcourt les registres du Conseil et qu'on y lit les innombrables plaintes auxquelles donnait lieu, dès cette époque, le refus des

¹ Reg. du Conseil, vol. 59, fo 69vo, 8 juillet 1564.

² Genève, Archives d'Etat, ms. histor. nº 73, fº 10 vº et 11.

³ Ce texte a été cité approximativement par Philippe Monnier dans son *Livre du Collège* (Genève, 1909), p. 14.

imprimeurs de se plier aux ordonnances édictées par Messieurs dès 1539¹ et qui obligeaient les imprimeurs à apporter à la Maison de Ville un exemplaire de tout livre sorti de leurs presses, autrement dit qui établissaient le dépôt légal. Il est vrai que ces ordonnances n'avaient pas tardé à devenir singulièrement exigeantes, puisque, dès 1555, on arrêta que « tous les imprimeurs qui obtiendront privilliège de la Seign[eu|rie en doibje apporter pour chasscungs des Seign[eu]rs Sindicques, conseilliers secrétaires et saultier à chascung ung et ung par dessus pour mectre en la librayrie²». Cela représentait au moins vingt-cinq exemplaires.

En 1557, on renouvelle cette ordonnance en l'aggravant; on exige que les imprimeurs remettent un exemplaire relié de tous les livres imprimés jusqu'alors par eux. On comprend qu'ils aient cherché par tous les moyens à se soustraire à cette obligation onéreuse. Aussi, quand l'un ou l'autre d'entre eux se mettait en règle, comme le firent Robert et Henri Estienne, jugeait-on le fait assez extraordinaire pour le noter dans les procès-verbaux du Conseil:

(5 août 1557.) «Robert Estienne imprimeur. Lequel a icy presenté ung de tous les livres par luy imprimez dempuys qu'il est dedans la ville de Genève, supliant les prendre en bonne part pour faire une librairie. Arresté qu'on les reçoive 3. »

Et comme Henry Estienne présentait ses livres non reliés, on ne les accepta pas sans une réserve, qui est d'ailleurs tout à son honneur:

(11 janvier 1566.) « Henry Estienne ayant présenté dernièrement plusieurs livres pour la bibliotèque non reliez combien qu'il y soit tenu, touttesfois pource qu'il a beaucoup contribué pour les fossés, arresté qu'on l'exempte de les faire relier 4. »

De fait, parmi les imprimeurs dont les productions sont les plus abondantes, dans le premier inventaire, on relève en première ligne le nom des deux Estienne. Sur quatre ouvrages imprimés par lui, Henri Estienne a mis de sa main une dédicace: « H. Steph. bibliothecae Acad. Gen. dicavi ». Mais, chose curieuse, sur trois d'entre eux, cette dédicace a été recouverte anciennement d'une bande de papier, comme si l'on avait voulu faire disparaître la mention de la provenance.

Avec les Estienne, on rencontre les noms de Jean Crespin, Conrad Badius, etc. Mais chacun d'eux n'est représenté que par quelques unités, c'est-à-dire par une petite partie de sa production réelle.

Les imprimeurs ne sont pas seuls coupables de ces lacunes. Leurs livres, déposés à la Chambre des comptes, à la Maison de Ville, n'étaient remis que très

¹ Voir Alf. Cartier, Arrêts du Conseil de Genève sur le fait de l'imprimerie et de la librairie de 1541 à 1550, dans M.D.G., t. 23, p. 364.

² Reg. du Conseil, vol. 50, f° 69, 17 décembre 1555. Cette ordonnance fut renouvelée à plusieurs reprises dans la seconde moitié du XVI^e siècle.

² Reg. du Conseil, vol. 53, fo 262.

⁴ Ibid., vol. 60, fo 142.

irrégulièrement à la bibliothèque du Collège; on jugeait même bon de ne pas les lui remettre tous et on en vendait une partie ou on leur donnait une autre destination. On lit dans le registre du Conseil le 23 décembre 1566 :

« Livres de la S[eigneu]rie. Théodore de Bèze. Pour ce que, oultre la fourniture de la Bibliotèque, il y a grand nombre de livres de reste, arresté de les vendre, présentant à M. de Bèze de retenir ceux qui luy seront propres, dont on luy fera don. Et aussi d'en retenir pour l'hospital, s'il y en a qui puissent servir. »

Et le 3 mars 15692:

« Livres de la S[eigneu]rie. Estant raporté qu'il y a plusieurs livres en la Chambre des comptes qu'il seroyt bon de vendre, pour ce qu'ilz ne sont propres pour la bibliotèque, arresté qu'on les vende. »

C'est ainsi que la Bibliothèque a été privée d'un assez grand nombre de livres imprimés à Genève au XVIe siècle, qui ne sont entrés dans ses dépôts que plus tard, par don ou par achat. Actuellement encore elle ne les possède pas tous, et il lui arrive fréquemment d'en acheter, parfois à grands frais. Et combien qui ont définitivement disparu ou qui sont rarissimes?

Une remarque s'impose, quand on étudie notre inventaire, c'est l'absence presque complète des livres antérieurs à la Réforme qui devaient se trouver dans les couvents de Genève. Dans le petit nombre d'ouvrages imprimés avant 1536 qui figuraient dans le fonds primitif de la Bibliothèque, quelques-uns sont des œuvres des réformateurs d'Allemagne ou de Suisse allemande (Luther, Œcolampade, etc.) qui ne proviennent certainement pas des couvents, beaucoup portent la marque d'un possesseur plus récent, les quelques autres ne contiennent aucune indication de provenance. Un seul porte le nom d'un ancien gardien du couvent des Cordeliers de Rive, Jaques Bernard, qui embrassa la Réforme, devint ministre et conseiller et mourut en 1559 3. Enfin, il n'y a qu'un incunable. Et cependant, on avait trouvé des livres au couvent des Dominicains, à Plainpalais, au moment de sa démolition (1535) et on les avait transportés près de la Maison de Ville 4. Qu'étaient-ils devenus? Ils avaient sans doute été emportés ou détruits lors de l'établissement de la Réforme. Ce n'est que plus tard et par d'autres voies que la Bibliothèque s'enrichit d'incunables et d'ouvrages catholiques; elle en trouva déjà entre autres parmi les livres de P. Martyr et parmi ceux de Bonivard.

⁴ Cf. Louis Blondel, Les faubourgs de Genève au XV^e siècle, dans M.D. G., série in-4°, t. V (1919), p. 40.

¹ Vol. 61, fo 126 vo.

² Vol. 64, fo 36 vo.

³ C'est le *Super sententias* de Duns Scot, dont les 4 tomes, réunis en 2 vol. in-fol. (cote: Bc 1944) sont de différentes éditions. Ils portent à plusieurs reprises le nom de: « J. Bernard de Genesve », avec le prix et la date d'achat (1530, 1532, etc.).

On pourrait multiplier les remarques que suggère notre inventaire. Bornonsnous à celle-ci, assez piquante: il contient, au fo 10 vo, cette mention: Leonis
papæ Opera, unā cum Calvini commentariis in Acta apostolorum. Les œuvres du pape
Léon reliées avec le commentaire de Calvin sur les Actes des apôtres! La Bibliothèque
possède encore ces deux ouvrages, et il semble bien que ce soit les mêmes exemplaires.
Mais à une époque récente, au XIXe siècle probablement, une main pieuse, qui
trouva sans doute cet assemblage scandaleux, les a désunis et les a fait relier séparément, dans des reliures identiques.

Comment les livres étaient-ils disposés sur les étagères? Il est probable qu'ils étaient posés à plat sur les rayons, comme c'était fréquemment le cas aux siècles précédents et encore au XVIe siècle. Le nombre des volumes oscille entre 9 et 33 par pluteus. C'est peu pour une étagère qui devait avoir plusieurs rayons. D'autre part, la plupart des volumes sont munis d'une étiquette de papier collée sur le plat de la reliure et sur laquelle est écrit en abrégé le titre du livre. Cette étiquette aurait été inutile si les volumes avaient été posés sur la tranche. Remarquons encore que le libellé du titre dans le catalogue reproduit fréquemment celui de l'étiquette; il semble qu'on se soit borné à copier ce dernier, tel qu'on l'avait sous les yeux, sans prendre la peine d'ouvrir le volume pour relever le titre exact.

Si l'on s'en tenait aux termes de la décision du 30 janvier 1570, que nous avons citée plus haut, nous devrions admettre que les livres étaient enchaînés, c'est-à-dire fixés par une chaîne au *pluteus*, mesure fréquente au moyen âge. Mais cette décision ne dut pas être exécutée, car presque aucun d'entre eux n'a conservé la trace d'une chaîne.

Disons enfin que tous les volumes sont reliés, en veau, en vélin ou en peau de truie et que plusieurs reliures sont marquées aux armes de Genève.

Nous allons reprendre maintenant la description du cahier à l'endroit où nous l'avons laissée.

Les cinq dernières lignes du fo 25 ro (fig. 2) sont une adjonction d'une écriture courante, due sans doute à un bibliothécaire qui a jugé bon d'utiliser l'espace resté libre au bas de la page; cette inscription est postérieure à celles des pages suivantes. Elle ne remonte pas en effet en tout cas en deçà de 1594, le premier titre inscrit étant celui d'un ouvrage donné cette année-là à la Bibliothèque par Jean Pinault. Il s'agit de l'ouvrage de Jean Eck intitulé: De primatu Petri adversus Ludderum, Paris, 1521, in-fol., dont le titre porte cette mention manuscrite: « Jo. Pinaldus Bibliothècæ Gen. d[edit] Cal. feb. 1594. 1»

Suivent quatre titres dont les dates vont de 1552 à 1580, avec cette mention marginale: « Hi libri erant non compacti in Bibliotheca, quos compingendos curavi

Jean Pinault fut principal du collège et bibliothécaire de 1589 à 1598.

Ouvebarlina in Officia Circumia, bua ruy acija. Mottomanua to Cogibua, ot Mana Tou to Movieur goutium, Endou annotationique Manuty in Poplo face at Affirming maror zo omonzonza freurtura Latini Comonia. Epyfroca Catologi. Cobaffiamua Corracua in ope for lac at Atterum, of Apologia Docoii. Commontary Vuicergy in Boratin To Atte poetern. Ompgrij Bontis, Ind rum acija. Muroti Garine Cortionia. Auftotolia & goto vim. Alatorira (3) inva: Excuse de Potos primate avectos luthred I smaldes D. Believer the horiest po Dies Gregorius Explosors Ny Nous Satur Bafil. 1662.

to horiest po Bola. Micofory Calify Xauthopul by torus Eulefofun Porely 1877

yelds ourse worden Edoardus Wolforius rosmonfis Dochfle outis animalist fair for so to be que pro dorare ferraches Vacuta for Moderna Stoer 1500.

Authorities

Fig. 2. — Fo 25 recto. Réduction: 7/10.

One bible in alamand in fol Imped Wittembay lan 1551	
Cos 4 Com som ofte Biblia latina in fol Imp a Paris p Robert of lan 1540 de	orce et du grad offin p
Gringo Bong pour Dandelty Juris in fol a florence 1553 en Vn Volume	
Biblia græsa en Vn Volume in fol. a Veinle 1518	
Biblia de complute hébrieu gregt et latine auex le noum latin et aussi le Vocabulaire le tout en 6 Volumes in	on tell gree or fol. Imp a Coplate
Thoophlachus groc sus les 4 onagelistes In fol a rome 154 Rupertus abbas sup sacra biblia in 4 Vol. Colonie 1532	2
Hierarchia ecclesiashica pighi / Colome 1544	
Des luves de fon Haymo in plalmos friburg. 1533 } en vis Volume	
Tagues Spifume Abbas maximus martyr	
Through his Captus on Ing volume Tion. 1546.	
Huppiatria Laurencii Rusii Lutetie 1532	
Clementis recognitiones Bafil. 15-6 Arisu Principus de CO. 1	
Augustinus steuchus de fa Ja donatrone costation Lugo. 15.	5
Similarium antique Rome /Rome 1532	
Commidaria Cafaris cum Scolijs Hottomam - hugd . 1574	
Confesso Bele Gonone 1870	a la del
Joannis anto Sorralem Commets de peste Genoue 1571	and the same
qui aupont qu'à Monse des pautres de monse de de autres	Charles & St.
O Losta & Ordinaria opropha la main in paris Comuntarii in Mosfon austi in parisonin	rmik.
Epifola Enva Sylvii	Prai
Ozoforius Mazantionun de fide Gzar ma	
- Homelia quadum Caracas manuferesta -	

Fig. 3. — Fo 25 verso. Réduction; 7/10

coronato uno quo me donarat quidam Baro [un mot illisible] Bibliothecam.» (Ces livres se trouvaient non reliés dans la Bibliothèque; je les ai fait relier au moyen d'un écu dont un Baron m'avait fait cadeau pour la Bibliothèque.)

Fo 25 vo (fig. 3). — Trois quarts de page d'une main différente de la précédente, comprenant:

- a) Quatre titres, dont les dates vont de 1518 à 1553, avec cette mention marginale: « Ces 4 livres ont esté baillés par spect. Henry Scringer ¹ bourg[eoi]s pour la Bibliothèque. »
- b) 14 titres, dont les dates varient de 1515 à 1547, avec cette mention marginale: « Des livres de feu Jaques Spifame. » On sait que Jaques Spifame, ancien évêque de Nevers, s'était retiré à Genève, où il avait embrassé la religion réformée et était devenu ministre, et qu'il y fut condamné à mort en 1566 pour avoir produit un faux acte de mariage.
 - c) 3 titres, avec les dates 1574, 1570 et 1571.

Au bas de la page commence une liste de 115 titres, avec ce sous-titre: « Livres pris à la Chambre des comptes qui avoyent esté à Mons^r de Saint Victor et autres » (fig. 3). Ecriture du XVI^e siècle, d'une autre main que les précédentes. La liste occupe trois pages.

Ce sont les livres de Bonivard que la Seigneurie de Genève avait rachetés en 1547, alors qu'ils étaient séquestrés à Berne; elle lui en avait laissé la jouissance sa vie durant et elle en avait pris possession à sa mort (1570) ². Mais au lieu de les remettre directement à la Bibliothèque du Collège, on les avait déposés à la Chambre des comptes, à la Maison de Ville, où ils restèrent quelques années. Leur transfert au Collège a dû avoir lieu entre 1574, date de l'ouvrage le plus récent inscrit dans le catalogue avant eux, et 1592, date de l'inscription suivante (voir ci-après).

Les titres sont indiqués d'une façon très sommaire, sans indicacion de lieu, de date ni de format. La mention « et autres » indique que des livres d'autre provenance furent remis à la Bibliothèque du Collège en même temps que ceux de Bonivard.

F° 27. — Le bas du f° 27 r° est occupé par une liste de 10 titres, accompagnés cette fois de l'indication de la reliure et parfois du format, et précédés de cette mention: « Le sabmedi 5^e feb. 1592 M^r de la Faye, des livres desquelz feu Madame Barbier l'avoit fait distributeur, a envoyé à la Bibliotèque. » On y trouve des ouvrages

¹ Gaullieur, op. cit., p. 5, a lu « Seringe » au lieu de Scringer. Henry Scrimger, helléniste écossais, fut reçu bourgeois de Genève gratis en 1561 et chargé de cours à l'Académie; il mourut en 1572 (Cf. Borgeaud, *Hist. de l'Université*, I, p. 73 et suiv.)

² Voir J.J. Chaponnière, *Notice sur François Bonivard*, dans M.D. G., t. IV, p. 203. — Th. Dufour avait réuni sur ces livres de Bonivard d'abondantes notes, qui sont déposées aux Archives d'Etat et que nous espérons pouvoir publier un jour.

de rhétorique (Vettori, Valla, etc.), de science (Ramus, Gemma Frisius), et un « N. Testamentum latinum, petite forme, impression de Rob. Estienne, MDXLV, veau rouge émaillé », qui est un joli exemplaire réglé ¹, avec une charmante reliure en veau fauve mosaïqué, à entrelacs aldins, qui doit être de facture lyonnaise; elle a malheureusement un peu souffert des injures du temps.

Fo 27 vo. — Une ligne au haut de la page: « Histoire nouvelle du nouveau monde 2 ».

Au bas de la page, la note suivante, d'une écriture du XVIe siècle: « Mons^r Ricard (?) Tonson Angloix a pris beaucoup de peine pour la Bibliothèque et notam-(m)ent à nous mettre en ordre le Talmud acheté de Mr Chevalier, lequel non relié estoit fort confus et en danger d'estre inutile. S'estant trouvez deux Dionisius Cartusianus en la Bibliothèque, dont l'un estoit vieil (?) est (sic) imparfait, M^r le Recteur Colladon et moy lui avons donné cest imparfait qui estoit de peu de valeur pour reconnaissance de ses peines et de son amitié à la Bibliothèque. » Nous n'avons trouvé aucune trace du passage à Genève d'un Anglais de ce nom à l'époque du rectorat d'Esaie Colladon (1596-1600), ni dans les registres du Conseil, ni dans les minutes de notaires. Le Dictionary of national biography mentionne un Richard Thomson, mort en 1613, qui était « biblical scholar and divine » et qui fut l'un des traducteurs de l'Ancien Testament, et un Laurence Tomson (1539-1608), qui publia une traduction du Nouveau Testament de Bèze et de Sermons de Calvin, et qui aurait donné des cours publics de langue hébraïque à Genève 3. Nous ne pouvons pas déterminer si c'est l'un des deux qui fut gratifié de ce Denys le Chartreux « imparfait ».

- Fo 28. Le recto est blanc. Le verso contient une liste de titres intitulée: « $Appendix\ ad\ Catalogum,\ Plutei\ A$ », qui se rapporte au catalogue ci-après.
- Fo 29. Ici commence un nouveau catalogue intitulé: « Catalogus librorum Bibliothecæ Genevensis scriptus anno Domini MDCXII », qui occupe les fos 29 à 74. Il avait été anciennement folioté de 1 à 47. Ce catalogue est de plusieurs mains et a été continué et complété au cours des années suivantes jusqu'au milieu du XVIIe siècle. Les livres sont classés, ici aussi, par plutei, mais ces plutei sont désignés d'abord par les lettres de l'alphabet (A à Z), puis par des chiffres (1 à 5). Le nombre des titres, beaucoup plus considérable que dans le catalogue précédent, s'élève à

¹ Il porte la cote Bb 791.

² Gaullieur, op. cit., p. 4, dit à ce propos: « Le dernier feuillet du catalogue est absolument « blanc, sauf ces mots très caractéristiques: « Historiæ nonnullæ du nouveau monde ». (Quelques « volumes d'histoire d'Amérique, sans autre). » Autant de mots, autant d'erreurs: ce n'est pas le dernier feuillet du catalogue, il n'y a pas « Historiæ nonnullæ... », mais: Histoire nouvelle..., enfin, il y a une autre inscription au bas de la même page.

environ deux mille; le libellé en est plus complet, le format est indiqué, mais non le lieu ni la date de publication, sauf de très rares exceptions ¹.

Les fos 75 à 85 sont blancs.

Si maintenant nous retournons le cahier et si nous l'ouvrons par l'autre bout, nous trouvons les mentions suivantes:

Fo I. — «Catalogue des livres que j'ay receus du mois de Décembre 1605, du sire Stoer et Le Fèvre. » Suivent 27 titres d'ouvrages, imprimés ou par Jacob Stoer ou par François Lefèvre. C'est un exemple de ce cas signalé quelquefois où un imprimeur s'acquittait en une fois du dépôt des exemplaires exigé par le Conseil.

« Livres acheptés par Mons^r le Recteur M. G. Laurent, pour la Bibliothecque. » 13 volumes, dont quelques-uns comprennent plusieurs ouvrages. Ils sont tous en latin; ce sont surtout des ouvrages d'auteurs anciens, avec commentaires; quelques-uns sont d'auteurs plus modernes, comme Erasme. Il y a même un manuscrit.

« Par Mr De Tournes. Le 22 avril receu... » 4 vol..

« De Monsieur Rouvière le 1er may... » 8 vol.

« De Mr De Tournes. Le 27 avril 1609... » 1 vol.

Jean de Tournes et Pierre de la Rovière étaient tous deux imprimeurs.

Fo II. — « Mémoire des livres donnés à la Bibliothèque par Monsieur Goulard, le 20 septembre 1606, touts reliés. » 14 vol.

Le dernier ouvrage de la liste est indiqué comme suit: « Tertullianus cum notis B. Rhenani, cum notis ms Theodori Bezæ, fo. » Il porte actuellement la cote Bf 81; c'est une édition des œuvres de Tertullien imprimée à Paris en 1545, qui contient en effet des notes de la main de Th. de Bèze. Le donateur est sans doute le pasteur Simon Goulart.

Id., v°. — Mémoire des livres baillés à la Bibliothèque par les Sires Chouets, l'an 1612, en janvier ». 24 vol. Les frères Pierre et Jaques Chouet étaient libraires.

F° III. — «Le Sr Marc Antoine Lombard ayant légué à la Bibliothèque la somme de cinq cents florins pp(?), qui ont esté receus par Sp. Gaspard Alexius, pasteur et professeur en l'Eglise et eschole de cete cité et Principal du Collège, dudit argent ont esté achetés les livres suivans et mis en la Bibliothèque.»

La liste occupe le recto et le verso entiers du feuillet. Le choix des livres acquis est éclectique et comprend de nombreux ouvrages d'histoire. Le testateur, Marc-Antoine Lombard, gentilhomme napolitain reçu bourgeois en 1589 et décédé le 21 septembre 1613, s'est signalé par de nombreuses libéralités ².

² Cf. Galiffe, Notices généalogiques, II (2^{me} éd.), p. 442.

¹ Ce nouveau catalogue, méthodique et topographique à la fois, avait été complété par un index alphabétique, qui constitue un cahier petit in-folio de 53 ff., sur la couverture duquel on a inscrit: Catalogus librorum Bibliothecæ Genevensis ex ordine alphabeti dispositus, Anno 1620.

Fo IV. — « Le [] juillet 1615, Sp. Gaspard Alexius, ayant receu cinquante ducatons de 7 ff. 6 s. pièce, qui ont esté donnés par personne qui ne veut estre nommée, pour estre employés pour la Bibliothèque du Collège de Genève, a acheté les livres suivans par advis de M^r le Recteur. »

Suit une liste de trois pages, avec l'indication du prix payé pour chaque ouvrage. On y relève entr'autres: « Le miroir du monde imprimé en parchemin, 8° », payé 4 ff. 1 s. Or le *Mirouer du monde* de Gautier de Metz, remanié par Buffereau, imprimé à Genève en 1517 par J. Vivian, est aujourd'hui un ouvrage rarissime et l'exemplaire de notre Bibliothèque, qui est en effet imprimé sur vélin, c'est-à-dire sur parchemin fin, est probablement unique dans cette condition. Il appartenait à Samuel Tuffeus qui a inscrit son nom à deux reprises sur les feuillets de garde. Ce Samuel Tuffeus ou Tuffé est inscrit dans le Livre du Recteur en 1607 et il figure parmi les signataires du « Registre des proposants en théologie 1 ».

On y lit aussi: « Manuscripts achetés de Made Colladon » et « Manuscripts achetés de Bardin le libraire », sans autre indication.

Le verso du fo V est blanc.

Fo VI. — « Sp. Théodore Tronchin aiant au nom des hoirs de la vefve de feu no. et sp. Théodore de Bèze baillé cent florins pour la Bibliothèque, dont Sp. Gaspard Alexius a fait quittance, du 16 Aoust 1616, du susdit argent ont esté achetés les livres suivants. »

Suit une liste de vingt volumes, également avec l'indication des prix payés. Le choix est varié: à côté d'ouvrages d'histoire et de sciences, spécialement d'astronomie, figurent le Res gestae in Oriente a Societate Jesu et, ce qui est de beaucoup le plus intéressant pour nous, Le Romant de Fierabras. Instruction de foi par Gui de Roye arch[evêque] de Sens, fo, 1 ff. Sous ce libellé sont réunis deux ouvrages différents: le Roman de Fierabras, de J. Bagnyon, un des plus célèbres romans de chevalerie, et le Doctrinal de sapience, par Guy de Roye, tous deux imprimés à Genève en 1478 par Adam Steinschaber; sur un feuillet du premier est écrit le nom de « Jehan Dufour », sur le second à plusieurs reprises le même nom et celui de Pierre Dufour, tantôt sous la forme française, tantôt sous la forme latine: De Furno; Pierre Dufour se dit élève de la troisième classe et ajoute une date difficile à interpréter. C'est ainsi que, pour un florin, sont entrés à la Bibliothèque deux des premiers incunables genevois, qui avaient servi de livres de classe. Ils n'avaient pas été trop malmenés par leurs propriétaires, si ce n'est que le Doctrinal de Sapience est incomplet ².

¹ Cf. Borgeaud, Hist. de l'Université, I, p. 343 et notes.

² Ces deux ouvrages, conservés sous les cotes Hf 350 et Bc 475 ont été reliés à une époque récente. La Bibliothèque possède un autre exemplaire, complet celui-là, du *Doctrinal*, entré postérieurement.

Après cette énumération vient cette mention:

« Plus j'ay receu de Sp. Bénédict Turetin, ministre et professeur en ceste cité, 4 doubles d'Espagne, qu'il a donné à la Bibliothèque de Genève, desquelles je suis contable. [Signé:] Alexius, en qualité com(m)e dessus¹. » Puis, de la même main que les inscriptions précédentes, qui n'est pas celle d'Alexius, on lit: « Du susdit argent ont esté achetés... ». Suit une liste de onze volumes, dont le prix total se monte à 75 fl. 8 s.

Après cette liste, qui se termine au verso du même feuillet, on lit:

« Par ordre de Sp. Bénédict Turrettin, Recteur de l'escole ², ont esté pris et achetés de sp. Simon Goulart, pasteur de cete Eglise... » Cinq ouvrages, dont deux de Melchior Goldast.

Fo VII. — «Livres lesquels j'ay receu pour la Bibliothèque dès le 19e Apvril 1619 que la charge m'en fust commise. [Signé:] A. Roche ³. »

Puis La Roche inscrivit sur le même feuillet les dons et achats suivants:

«Livres donnés à la Bibliothèque par Jonas Rose, libraire de Francfort, à la sollicitation de M^r Rovière, qui me les bailla au retour de la foire d'apvril 1619. » 6 ouvrages de Pareus.

« Livres acheptés à l'incant de Monsieur Manissier. » 2 ouvrages. Il s'agit sans aucun doute de Jean Manissier, ou Manessier, ancien cordelier, réfugié à Genève à la fin du XVI^e siècle, qui desservit comme ministre diverses églises de la campagne genevoise, et en dernier lieu celle de Divonne (bailliage de Gex), et mourut en 1619 ⁴. On vendait fréquemment à l'encan les biens provenant de succession.

« Propugnaculum catholicum de jure belli romani pontificis, authore Joanne de Carthagena, etc. in 4°, Romæ, ffl. 0, donné par M^r Rovière en blanc ⁵. »

« Livres baillés par le sire François le Febvre pour l'acquit de ce que les s^{rs} Imprimeurs doyvent à la Bibliothèque [suivent six titres] pour les années 1616, 17, 18 et 19. » Le bibliothécaire avait pris sa tâche à cœur et avait essayé de rappeler les imprimeurs genevois à leur devoir. Mais il n'eut pas beaucoup plus de succès que ses prédécesseurs, puisqu'il ne reçut que six volumes pour quatre années.

« Acheptés de M^r Myricæus. Albubatris ... liber Genethliacus 8°, ffl. 1.

Quatre manuscripts en parchemin ass[avoi]r Juvenalis. Et Lodovici Heliani

² Bénédict Turrettini a été recteur de 1620 à 1625.

⁴ Cf. Heyer, L'Eglise de Genève (Genève, 1909), p. 485; Archives d'Etat de Genève, minutes du notaire Antoine Saultier, vol. 8, fo 150.

⁵ C'est-à-dire probablement non relié.

¹ C'est-à-dire en qualité de principal du Collège, et par conséquent de bibliothécaire, charges qu'il remplit de 1613 à 1617.

³ Abel de la Roche, professeur de philosophie, avait en effet prêté serment comme principal du Collège le 19 avril 1619 et avait donc en même temps assumé les fonctions de bibliothécaire. On reconnaît aussi son écriture dans les additions au catalogue de 1612.

V.J.D. in translatione corporis Caroli Aurelianensium ducis funebris ad conventus Galliarum oratio. Nonii Marcelli fragmentum. Notæ antiquæ. ffl. 2.»

Heureux temps, que celui où l'on pouvait acheter quatre manuscrits pour 2 florins! La Bibliothèque possède encore le Juvénal et le Nonius Marcellus (ml. 95 et 84), qui sont du XIe ou du XIIe siècle. Les « Notæ antiquæ » sont probablement le dictionnaire de notes tyroniennes qui porte la cote ml. 85. Mais nous n'avons pas retrouvé le discours d'Helianus. Quant au vendeur, J. G. Myricæus, il a laissé diverses traces de son passage à Genève. Le registre de la Compagnie des pasteurs mentionne, à la date du 6 mars 1619, que ce Myricæus, qu'elle qualifie d'Allemand, a fait don à la Bibliothèque du Collège d'un psautier en diverses langues imprimé sur parchemin et qu'elle lui a, en compensation, remis une somme d'argent. En outre, Myricæus a fait imprimer à Genève, la même année, une grammaire syro-chaldéenne¹, qui montre que les imprimeurs genevois étaient pourvus, déjà à cette époque, non seulement de caractères hébreux, fréquemment employés, mais d'autres caractères orientaux d'un usage beaucoup moins courant.

Toute la page écrite par Abel de la Roche a été biffée d'un trait de plume et cette note a été inscrite au bas: « Ceci est copié en un autre livre. »

Le verso du f° VII est blanc. Le feuillet suivant est le f° 85 de la première partie décrite ci-dessus.

Il y aurait d'autres constatations intéressantes à tirer de cette énumération un peu sèche. Ce que nous avons dit suffira à donner une idée de la composition du fonds primitif de la Bibliothèque et de la façon dont elle s'est accrue, très lentement, pendant le premier demi-siècle de son existence, sous cette réserve qu'il n'est pas facile de déterminer dans quelle mesure ce premier catalogue, à la fois inventaire et registre d'entrées, est complet, c'est-à-dire si les bibliothécaires ont inscrit régulièrement les livres entrés à la Bibliothèque. On ne pourrait guère s'en rendre compte qu'au moyen d'une étude comparative avec le second catalogue, commencé en 1612, étude qui reste à faire.

¹ Ioh. Gasbaris Myricæi Themarensis Hennenbergico Franci Grammaticæ syro-chaldææ libri duo... [Genève, en syriaque], e typographeia syra Petri de la Rovière, 1619. In-4°. La préface est adressée à deux conseillers et au Sénat de Berne « dominis suis clementissimis ».

